

JUIN 2026

À vos agendas

Animations
à venir (p.19)

Retour en photos

Événements
de la ville
(p.22)

VivreCernay

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS

#115

www.ville-cernay.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil
municipal installé (p. 4)

CITOYENNETÉ

Le budget
participatif (p. 5)

SALLE À LOUER

La salle
Xavier Herrgott (p. 07)



Michel SORDI

Maire de Cernay
Président de la Communauté de
communes de Thann-Cernay
Député Honoraire

**Chères Cernéennes,
Chers Cernéens,**

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de ce premier bulletin municipal de la nouvelle mandature.

Le 15 mars dernier, vous avez été appelés à choisir l'avenir de notre commune à l'occasion des élections municipales. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour voter. Par votre participation, vous avez fait vivre cette démocratie de proximité qui fait la force de nos communes.

Je souhaite également adresser mes remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement du scrutin :

les élus, les agents municipaux, ainsi que l'ensemble des assesseurs et présidents de bureaux de vote.

Être réélu Maire de Cernay est pour moi un immense honneur, mais c'est surtout une responsabilité que j'aborde avec persévérance, motivation et une envie intacte de continuer à faire avancer notre ville.

La confiance que vous nous avez accordée nous engage profondément. Elle nous oblige à rester fidèles à une ligne claire : agir avec sérieux, décider avec responsabilité et toujours placer l'intérêt général au cœur de chacune de nos actions.

Le 24 avril dernier, j'ai également eu l'honneur d'être élu Président de la Communauté de communes de Thann-Cernay. Cette nouvelle responsabilité nous permettra de porter encore davantage de projets utiles pour notre territoire et ses habitants, autour de sujets essentiels comme le développement économique, le cadre de vie, les mobilités, l'eau, l'assainissement ou encore la transition écologique. J'assumerai cet engagement avec la même énergie et la même volonté d'être utile aux 16 communes et aux 38 000 habitants de notre territoire.

Au moment où nous bouclons ce bulletin municipal, notre ville vient de traverser

L'éditorial

#115 - Juin 2026

ser une épreuve qui a profondément marqué les Cernéennes et les Cernéens.

Le mercredi 20 mai dernier, l'incendie qui a touché notre église Saint-Étienne a meurtri un lieu emblématique de notre patrimoine et de notre identité commune. Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements aux agents des services techniques de la Ville, aux sapeurs-pompiers ainsi qu'aux gendarmes pour leur mobilisation exemplaire et leur engagement sans faille. Dans ces moments où l'émotion et l'inquiétude s'invitent, une ville révèle ce qu'elle est profondément : une communauté unie, solidaire et capable de se relever ensemble. Vous pourrez compter sur des élus engagés et sur des agents municipaux investis, présents au quotidien, à votre écoute et profondément attachés au service public local.

L'avenir d'une ville se construit avec des projets, des idées et des ambitions, mais surtout avec des femmes et des hommes qui avancent ensemble. C'est avec cette confiance, cette énergie et cet attachement profond à Cernay que nous continuerons à écrire, à vos côtés, les prochaines pages de notre histoire commune.

Avec toute ma considération et mon dévouement.



Mairie de Cernay

26 rue James Barbier
68700 Cernay
Tél 03 89 75 54 10
cernay@ville-cernay.fr
www.ville-cernay.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h,
Samedi (permanence) : 9h - 11h
en présence d'un adjoint



IntraMuros
Application mobile



Et sur les réseaux



VilledCernay



#VilledCernay



@VilledCernay



Le nouveau conseil municipal installé

Le samedi 21 mars, le nouveau conseil municipal de Cernay a été officiellement installé.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, cette séance d'installation a été présidée, dans un premier temps, par la doyenne d'âge du conseil, Monique SAMOLANY-ZIND.

À l'issue du scrutin, Michel Sordi a été réélu Maire de Cernay. Le conseil municipal a ensuite fixé le nombre d'adjoints, avant de procéder à leur élection. Ils sont au nombre de 9 : Alain BOHRER, Virginie BONNET, Jérôme HAMMALI, Josiane BOSSERT, Emile MOUHEB, Annie GADEK, Claude MEUNIER, Naïs MOUREN et Jérémie PARISI.

Cette première réunion a également marqué la prise de fonctions officielle de l'ensemble des conseillers municipaux*, élus pour la mandature 2026-2032. Elle a aussi permis de mettre en service la nouvelle salle aménagée à côté de la mairie qui permettra d'accueillir des réunions dont celles du conseil municipal mais aussi les mariages.

Cette nouvelle construction constitue donc la première étape du projet d'agrandissement du service Citoyenneté, visant à offrir un accueil plus confortable, plus fluide et surtout plus confidentiel. À terme, les usagers pourront effectuer leurs démarches dans un environnement modernisé et pleinement adapté aux exigences.

*Liste complète :

Michel SORDI, Virginie BONNET, Alain BOHRER, Lyly HAK, Jérôme HAMMALI, Josiane BOSSERT, Claude MEUNIER, Naïs MOUREN, Michel LEDEUR, Claudine MUNSCH, Henri WIEBELSKIRCHER, Annie GADEK, Emile MOUHEB, Gulhan LOMBARDO, Franck ZOLLER, Amandine CANIVET, Fabien SOMMER, Catherine VORBURGER-HELLER, Fabrice ANASTASI, Dominique GUTHAPFEL, Marc KAUFFMANN, Michelle BEDNARSKI, Jérémie PARISI, Yolande MULLER, Jérôme HOOG, Monique SAMOLANY-ZIND, Olivier GARCIA, Anne ACHARD, Christophe MEYER, Marie-Paule ZUSSY, Joaquim RODRIGUES, Manuela AZEVEDO et Jeremy HENCHES.



De gauche à droite : Jérémie PARISI, Josiane BOSSERT, Alain BOHRER, Naïs MOUREN, Michel SORDI, Virginie BONNET, Emile MOUHEB, Annie GADEK, Jérôme HAMMALI et Claude MEUNIER.

Le budget participatif : vos idées font avancer Cernay

Le budget participatif est une formidable opportunité pour faire vivre la démocratie locale et construire des projets utiles. A Cernay, la municipalité a mis en place ce dispositif depuis 2021, afin de permettre à chacun de devenir acteur du développement de sa ville.

Vous avez une idée pour embellir votre quartier, renforcer le lien social ou développer des initiatives ? C'est le moment de la partager.

Votre avis compte, vos idées aussi.

Toutes les propositions sont les bienvenues et seront étudiées afin d'en vérifier la faisabilité, qu'il s'agisse de petits aménagements, d'actions locales ou de projets plus ambitieux, dès lors qu'ils répondent à l'intérêt collectif de la commune.

C'est grâce à votre implication que ce dispositif prend tout son sens et permet de faire émerger des projets concrets et utiles à notre ville.

La municipalité souhaite encourager chacun à s'exprimer et à participer à cette démarche collective.

Ensemble, faisons vivre ce budget participatif et contribuons à l'avenir de notre belle commune.

Donnez votre avis pour de futurs projets

La municipalité a souhaité faire perdurer ce dispositif et a renouvelé le budget participatif.

Vous avez une idée permettant d'améliorer votre quartier ou notre commune ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis !

à retourner au Cabinet du maire - Mairie - 26 rue James Barbier ou par courriel : cernay@ville-cernay.fr



M. / Mme (rayer la mention inutile)

Prénom, Nom

Adresse

Courriel

Suggestion(s)

☐ Je déclare accepter le traitement proposé de mes données personnelles.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de la ville de Cernay dans le cadre de ses missions d'intérêt public pour la récolte des suggestions concernant les projets par la ville et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Vos données sont conservées jusqu'à la fin de la consultation. Elles sont destinées exclusivement aux services municipaux concernés. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données (DPD) par courriel à cernay@ville-cernay.fr ou par courrier postal en mairie (Mairie de Cernay – 26 rue James Barbier 68700 CERNAY). Consultez le site cnl.fr pour plus d'informations sur vos droits. »

Pour une ville paisible : des gestes simples

Pour une ville paisible : adoptons les bons gestes contre le bruit

Le bruit fait partie des nuisances du quotidien qui impactent directement notre qualité de vie. Afin de préserver la tranquillité de tous, la Ville de Cernay rappelle quelques règles simples et gestes de bon sens à adopter.

Encadrer l'usage des outils bruyants

L'utilisation d'engins à moteur (tondeuses, perceuses, etc.) est réglementée :

- Du lundi au vendredi : avant 7h et après 20h, leur usage est interdit.
- Le samedi : avant 8h, entre 12h et 14h, et après 19h, leur usage est interdit.
- Les dimanches et jours fériés : leur utilisation est interdite.

Veiller à la tranquillité liée aux animaux

Les aboiements répétés peuvent rapidement devenir une source de gêne. Les propriétaires d'animaux sont invités à rester vigilants pour éviter ces désagréments sonores.

Respecter le calme dans son habitation

Entre 22h et 7h, chacun est tenu de limiter les bruits domestiques (musique, bricolage, discussions animées...).

Encadrer l'usage des pétards et feux d'artifice

Ces dispositifs sont interdits, sauf à l'occasion du Nouvel An et de la Fête Nationale, et uniquement dans le respect de la réglementation préfectorale en vigueur.

Réduire les nuisances liées aux véhicules

Les conducteurs doivent éviter les accélérations brusques, l'usage excessif du klaxon ou tout comportement générant un bruit inutile.

Préserver le calme dans l'espace public

Dans les rues, parcs et espaces partagés, chacun est invité à limiter les nuisances sonores, notamment la musique forte et les cris.

Un enjeu de qualité de vie pour tous

Les gênes sonores nuisent à l'environnement et au bien-être collectif. Toute infraction constatée au règlement municipal peut entraîner des poursuites et une amende.

Adopter ces gestes simples, c'est contribuer à une ville plus sereine et agréable à vivre pour tous.



Retrouvez toutes les
informations de l'arrêté
municipal en scannant
le QRCode ci-contre :



Opération tranquillité vacances : le bon réflexe

L'opération tranquillité vacances est un service de sécurisation que propose la police municipale, au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une durée d'un an maximum. Ce service est accessible toute l'année.

Le principe de cette surveillance, effectuée par des équipes préventives dissuasives, repose sur un dispositif qui se décline en quatre axes principaux : prise de contact ; renseignements ; intensification des patrouilles ; repérage et contrôle de tout individu suspect.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles de la Police Municipale.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, un vol ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus personnellement, par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, il leur est possible d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contact avec la société d'assurance, etc

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence, selon deux possibilités : sur place, au poste de Police Municipale ou en ligne **sur le site de la ville onglet "Mes démarches"** en téléchargeant le formulaire.

Cette démarche s'adresse uniquement aux personnes. Les commerces et personnes morales ne peuvent pas bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

Formulaire en ligne sur
le site de la ville, scannez
le QRCode ci-contre :



La salle Xavier Herrgott

un lieu au service de tous

La Ville de Cernay dispose depuis 2023 d'une nouvelle salle d'événementiel à destination des associations, des particuliers et des acteurs locaux : la salle Xavier Herrgott. Autrefois intégrée à l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers de Cernay, ce lieu connaît aujourd'hui une nouvelle vocation au service de la convivialité et du vivre-ensemble. Elle porte le nom de Xavier Herrgott, maire de Cernay de 1953 à 1973, figure marquante de la vie locale.

Ce local répond à un véritable besoin sur le territoire en proposant un espace moderne, fonctionnel et accessible, capable d'accueillir une grande diversité d'événements.

Avec une capacité de 80 personnes en configuration assise et jusqu'à 120 personnes en configuration debout, la salle Xavier Herrgott se distingue par sa polyvalence. Elle dispose d'une cuisine équipée de type réchauffage traiteur, de mobilier et de la vaisselle mis à disposition des utilisateurs.

Un lieu de convivialité pour les familles

Pensée comme un véritable lieu de vie, elle permet l'organisation de nombreux événements familiaux et amicaux : anniversaires, repas de famille, brunchs, baptêmes ou communions. Elle peut également accueillir des moments plus empreints de recueillement, comme les verres du souvenir organisés après des obsèques, dans un cadre chaleureux et apaisant favorisant le partage entre proches

Un espace au service des associations

La vie associative occupe une place essentielle à Cernay et trouve naturellement sa place au sein de cet équipement. Réunions, assemblées générales, repas ou moments de convivialité peuvent y être organisés dans des conditions optimales. La Salle Xavier Herrgott participe ainsi activement au dynamisme du tissu associatif local et accompagne les initiatives citoyennes qui font vivre la commune au quotidien.

Un équipement adapté au monde professionnel

Celle-ci constitue également un atout pour les entreprises locales et intercommunales. Son espace modulable et son cadre fonctionnel permettent l'organisation de séminaires, formations, réunions ou temps de cohésion. Elle offre aux professionnels un environnement à la fois pratique et convivial, propice aux échanges et aux développements des projets.

En conjuguant usages familiaux, associatifs et professionnels, la salle Xavier Herrgott illustre pleinement la volonté de la municipalité de proposer un équipement accessible à tous, ancré dans son territoire et tourné vers la convivialité.



Plus d'infos :

Capacité de 80 personnes en configuration assise, 120 personnes en configuration debout ; cuisine équipée typologie réchauffage traiteur ; mobilier et vaisselle à disposition

Tarifs et règlement intérieur sur le site de la ville dans l'onglet "Mes démarches", puis cliquez sur "Location de salle".



La chasse



Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines.

Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée, la rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un plan de chasse individuel, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.

Le saviez-vous ?

En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse). Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés. Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6,5 millions d'euros aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou à la caisse assurance accidents agricoles.

Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- **Chasse en battue** : à l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- **Chasse à l'approche** : elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- **Chasse à l'affût** : c'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- **Chasse devant soi** : chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou débusquer le gibier.
- **Chasse à l'arc** : autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes : identification obligatoire de l'animal avant le tir ; tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un angle de sécurité de 30° ; distance de tir limitée pour garantir un impact au sol, sans ricochet.



Les missions de la Fédération des chasseurs

- **Fédérer & communiquer** : promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats ; communication auprès du public et des institutions ; veille juridique.
- **Organiser & gérer** : élaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique ; gestion des permis de chasser ; mise en oeuvre des plans de chasse annuels.
- **Former & sensibiliser** : formation des chasseurs (permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu) ; sensibilisation du public (animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques).
- **Protéger & aménager** : suivi scientifique et sanitaire de la faune ; aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères ; translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir ; lutte contre le braconnage.

Concours des maisons fleuries

Le palmarès des Féeries de Noël 2025

Toutes nos félicitations !

FENÊTRES OU FAÇADES MAISON D'HABITATION

- 1^{er} prix - Philippe SEILLER
2^{ème} prix - Laetitia GUILLAUME
3^{ème} prix - Emilie FLORANGE

BALCONS ET IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1^{er} prix - Mme et M. ZIMMERMANN
2^{ème} prix - Nadia RENARD
3^{ème} prix - Jeannot KUPFER

DÉCORS EN EXTÉRIEUR

- 1^{er} prix - Gabrielle LE ROI
2^{ème} prix - Marie-Pierre BURGARD
3^{ème} prix - Céline BOUCHÉ

VITRINES ET COMMERCES

- 1^{er} prix - Ecole Maternelle Les Géraniums
2^{ème} prix - Sécu Shoes
3^{ème} prix - Agence Immobilière ICL Gestion

PRIX D'ENCOURAGEMENT

Mme et M. KLETHI

PRIX PRESTIGE

Killian CHALARD

La Ville de Cernay invite ses habitants à participer au concours des maisons fleuries. Chaque année, cet événement met à l'honneur les Cernéennes et Cernéens qui embellissent leur maison, balcon ou jardin grâce au fleurissement, contribuant ainsi au charme et à l'attractivité de la commune. Rien n'est plus agréable que de croiser, au détour d'une rue, quelques fleurs apportant couleur et bonne humeur au quotidien !

À vos marques, prêts... jardinez !

Le règlement est disponible sur www.ville-cernay.fr
Informations au 03 89 75 82 71 ou evenement@ville-cernay.fr

Merci de retourner le coupon ci-dessous à la mairie avant le 15/06

Par courrier : 26 rue James Barbier - 68700 Cernay
ou par mail : evenement@ville-cernay.fr



Nom, Prénom

Adresse

Courriel

Téléphone

Dans quelle catégorie souhaitez vous concourir ?

- ☐ **Catégorie 1 : Maison fleurie avec jardin visible de la rue**
- ☐ **Catégorie 2 : Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue**
- ☐ **Catégorie 3 : Fenêtres ou murs fleuris**
- ☐ **Catégorie 4 : Immeuble**
Merci de préciser l'étage
Merci de préciser côté rue **ou** côté jardin (rayer la mention inutile)
- ☐ **Catégorie 5 : Commerce et établissement public**

Date :

Signature :

☐ **Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepte le traitement proposé de mes données personnelles.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de la Ville de Cernay dans le cadre de ses missions d'intérêt public pour l'inscription au concours organisé par la Ville et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Elles ne seront pas diffusées à des tiers sans autorisation de l'intéressé. Ces données sont conservées par la Ville de Cernay jusqu'à la fin du concours. Elles peuvent à tout moment être supprimées ou rectifiées et vous disposez d'un droit de limitation et d'opposition pour motif légitime à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement, sur simple demande adressée par mail (cernay@ville-cernay.fr) ou courrier postal (Mairie de Cernay – 26 rue James Barbier 68700 CERNAY). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.

Informations pratiques

le CCAC et l'Espace Grün

Le CCAC vous informe :

Pharmacies de Garde

- Afin de connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous 24h/24 cliquer sur le site suivant : www.3237.fr ou appeler le 3237 (appel payant 0.35€/min).

EN SAVOIR +
scannez-moi



Maison Médicale du Thanner

Pôle Santé d'Aspach-Michelbach

2 rue Henry Kuss, 68700 Aspach-Michelbach

- Offre : actes de médecine générale.
 - Fonctionnement : consultation sur rendez-vous.
- Appeler le 03 89 37 00 91 ou prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme Maïia : www.maïia.com
- Nouveaux patients en quête de médecin traitant acceptés.

EN SAVOIR +
scannez-moi



- Heures d'ouverture : 8h-18h

- Tarifs : conventionnés, tiers payant, carte vitale.

Urgences - Centre de Soins Non-Programmés

Hôpital Saint-Jacques

1 rue Saint-Jacques 68800 Thann

- Offre : prise en charge des patients victimes de plaies, de traumatismes ou d'une dégradation de leur état de santé nécessitant une consultation médicale. En cas de troubles plus graves, les patients seront acheminés vers l'un des services d'urgence du GHRMS.
- Fonctionnement : libre accès ou appeler le 15.
- Heures d'ouverture : 7j/7, 8h30-20h, accueil du dernier patient à 19h30.

EN SAVOIR +
scannez-moi



Maison Médicale de Garde de Thann

8 rue Saint-Jacques 68800 Thann

- Offre : soins d'urgence aux heures de fermeture des cabinets médicaux ; ne réalise pas de renouvellement d'ordonnance, ni de certificat d'aptitude.

- Fonctionnement : appeler le 15 ; un médecin régulateur du SAMU déterminera la prise en charge. La prise en charge à la Maison Médicale se fait par un médecin de garde généraliste du secteur. Se munir de sa carte vitale.

- Heures d'ouverture : ouvert uniquement le week-end:
Samedi : 10h-12h, 14h30-18h et 20h-23h.

Dimanche et jours fériés : 9h-12h, 14h30-18h et 20h-23h.

- Tarifs : journée 56,50 €, soirée 72,50 €, supplément de 5 € pour les moins de 6 ans.

Pas de paiement par CB.

EN SAVOIR +
scannez-moi



L'ESPACE GRÜN vous informe : découvrez les prochains événements...



RETROUVEZ
TOUTES LES INFOS, L'AGENDA
DE L'ESPACE GRÜN ET
LES LIENS VERS LES BILLETTERIES

Scannez-moi



ou sur le site de la ville, dans les actualités



SPECTACLE MUSICAL
"Les Goguettes (en trio mais à quatre) 3^{ème} quinquennat"

📅 **mercredi 14 octobre**

🕒 à 20h

💰 35 euros



CONCERT
Yves DUTEIL

📅 **samedi 31 octobre**

🕒 à 20h

💰 39 euros



SPECTACLE
Anne ROUMANOFF

📅 **vendredi 18 décembre**

🕒 à 20h

💰 39 euros

La Passerelle des Aînés

tournée vers l'avenir

Une année 2025 dynamique

Réunie en assemblée générale sous la présidence de Bertrand Lichtlé le 4 mars 2026, l'association La Passerelle des Aînés a dressé un bilan 2025 particulièrement positif, en présence de 61 participants et de représentants de la Ville de Cernay.

Forte de son engagement contre l'isolement des seniors – 150 membres - l'association a proposé **148 activités** au cours de l'année, rassemblant **1 776 participants** : cafés-conférences, atelier « bouger », jeux, numérique, peinture ou encore sorties cinéma ont contribué à maintenir le lien social et à favoriser le bien-être des aînés. Le succès de ces actions repose sur l'implication d'une vingtaine de bénévoles et sur des partenaires locaux solides.

Sur le plan financier, l'exercice 2025 affiche un excédent de 2 554 €, portant la trésorerie à 3815€, garantissant la poursuite et le développement des activités. L'ensemble des rapports (moral, financier, orientations) a été adopté à l'unanimité.

Pour 2026, l'association prévoit la reconduction de ses actions phares, avec notamment des cafés-conférences, des ateliers et des séances de cinéma accessibles à tous. De nouvelles activités sont également envisagées, telles que des ateliers de danse, de « brain ball » ou encore le développement de l'accompagnement numérique.

Enfin, l'assemblée a adopté la mise en place d'une **cotisation individuelle unique de 15€ à partir de 2027**, simplifiant le fonctionnement de l'association. La Passerelle des Aînés confirme ainsi sa volonté de poursuivre son développement au service des seniors, en valorisant l'autonomie, le lien social et l'engagement citoyen.



Suivez l'actualité de La Passerelle des Aînés sur:

- La page Facebook « Les Aînés de Cernay »
- L'agenda de l'application Intramuros
- Les panneaux lumineux de la ville
- La rubrique « Bloc Note » du journal L'Alsace

Contactez La Passerelle des Aînés sur:

Président :
bertrand.lichtle@gmail.com
Secrétariat :
secretariat.passerelle68@gmail.com ou 06 45 47 89 16
Cotisation 2026 : 15€
par personne ou 25€
pour les couples.



Le Conseil Consultatif des Aînés de Cernay : écouter, informer, participer

Depuis janvier 2026, le Conseil Consultatif des Aînés (CCAC) a repris ses activités, avec pour objectifs : écouter, informer, agir ensemble, faire participer nos aînés à la vie de la commune.

Le CCAC a mis en place des groupes de réflexion sur:

- l'environnement et le cadre de vie,
- la sécurité dans la commune, pour les piétons, deux ou quatre roues,
- l'information et la communication,
- l'aide numérique.

Les observations, les remarques, les demandes sont discutées avec la municipalité.

Pour cela, le CCAS a besoin de tous les aînés : n'hésitez pas à les contacter et à leur transmettre vos besoins et vos souhaits qu'ils étudieront.

Présidente : martine.neff@wanadoo.fr - Secrétariat: 06 45 47 89 16



Le Conseil Consultatif des Jeunes recrute : et si c'était ton moment ?

Tu as entre 14 et 18 ans ? Tu as des idées, des envies, ou juste l'impression qu'on pourrait faire encore mieux à Cernay ?

Bonne nouvelle : le CCJ est là pour ça et il n'attend plus que toi !

Le CCJ, c'est une équipe de jeunes qui réfléchissent, proposent et agissent pour leur ville : événements, projets solidaires, initiatives pour les loisirs, l'environnement ou encore le vivre-ensemble.

A Cernay, ce sont les jeunes qui prennent la parole et passent à l'action.

- **Pour les parents :** en encourageant votre adolescent à rejoindre le CCJ, vous lui offrez une expérience enrichissante tout en lui permettant de gagner en confiance. Il pourra y développer son sens des responsabilités grâce au travail en équipe et en s'impliquant concrètement dans la vie locale.
- **Pour les jeunes :** ta voix compte et tes idées peuvent devenir des projets réels. A toi de jouer en t'engageant au CCJ !

Suis nous sur les réseaux sociaux (Facebook : Conseil Consultatif des Jeunes de Cernay).

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie de Cernay : cernay@ville-cernay.fr



Les animations estivales à Cernay

FETE DE LA MUSIQUE

Cet événement incontournable aura lieu le **samedi 20 juin de 19h à minuit**, le long des Rives de la Thur, du parking de l'Espace Grün à la clairière Sud. Au programme de ce moment festif : 7 scènes, une quinzaine de groupes et de la musique pour tous les goûts !

Les associations locales proposeront à côté de chaque scène des buvettes. Un espace manège sera également installé pour les enfants place Simone Veil.

Cernay sera en fête. N'hésitez pas à venir vous promener dans le parc des Rives de la Thur pour danser et chanter !

Programme complet sur le site de la ville dans les actualités ou l'agenda.



GUINGUETTE NA'THUR

Les Guinguettes feront leur retour pour la 6^{ème} édition et se tiendront **du 4 juillet au 22 août**.

Tous les samedis (sauf le 11/07), le public pourra se retrouver dans le cadre bucolique du parc des Rives de la Thur.

La Ville a tenu, une nouvelle fois, à ce que tous les événements soient entièrement gratuits pour le public. Les buvettes seront tenues par les associations locales.

Programme complet sur le site de la ville dans les actualités ou l'agenda.

Le frelon asiatique, vigilance

Arrivés dans le Sud-Ouest de la France, les frelons asiatiques avancent au rythme de 80 km par an à travers la France. Un nid regroupe jusqu'à 8 000 insectes. Ce redoutable prédateur des abeilles est classé espèce exotique envahissante. Un seul nid peut consommer plus de 11 kg d'insectes utiles.

Ces dernières années, plusieurs nids de frelons asiatiques ont été signalés sur le territoire de la Communauté de Communes Thann-Cernay. Aidez-nous à les reconnaître !

De mars à mai : construction des nids primaires

Pour passer l'hiver, les jeunes reines fécondées se cachent dans un endroit abrité.

Dès le mois de février, les fondatrices vont se réveiller et commencer à construire un nid, appelé nid primaire, afin de s'occuper de leurs larves.

Ces nids primaires sont petits (de la taille d'une orange) avec une ouverture vers le bas, ils se trouvent à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, dans une cabane de jardin, dans un garage, sous une table de salon de jardin...

Les nids peuvent parfois être détruits mécaniquement, sans employer d'insecticide. Pour cela, il faut le décrocher en se munissant de gants, mettre le nid dans un bocal en verre fermé et le conserver 48h dans un congélateur avant de jeter le bocal et son contenu. Il faut cependant s'assurer que la fondatrice est présente dans le nid au moment de la destruction, pour ce faire il faut intervenir de nuit.

De mi-juillet à mi-novembre : Découverte des nids secondaires

La colonie issue du nid primaire migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 mètres de hauteur. Il peut exceptionnellement s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égout). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2000 insectes !

Vous avez vu un frelon asiatique ou un nid ? Surtout n'intervenez pas et signalez-le sur www.lefrelon.com

Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Haut-Rhin reviendra vers vous et organisera la destruction du nid qui sera assurée par un professionnel.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay soutient financièrement le GDSA pour la destruction des nids.

Luttons tous ensemble pour protéger notre santé et notre biodiversité !



Toutes les informations sur le frelon asiatique sur le site www.lefrelon.com, flashez le QRCode ci-dessous :



Achat de bois de chauffage

Les **inscriptions** pour l'achat de lots de bois de fonds de coupes et/ou de bois sur pied à exploiter en forêt et à destination de bois de chauffage sont ouvertes en mairie.

Inscriptions directement en mairie au 03 89 75 82 77

ou par courriel à : celine.welker@ville-cernay.fr

jusqu'au **30 septembre 2026**.

L'adjudication des lots de bois se tiendra courant décembre 2026.



À la médiathèque de Cernay



EXPOSITION

"Phoenix" : exposition des œuvres de Maï TABAKIAN

tout public

📅 du 23-mai au 5-sept

↪ Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque

L'artiste franco-vietnamienne Maï TABAKIAN est invitée par la FEW à exposer une série de sculptures et d'œuvres picturales aux couleurs chatoyantes et acidulées qui attirent le regard et dont les formes à la fois abstraites, géométriques et organiques invitent le spectateur à une rencontre sensible et onirique. Un régal esthétique à ne pas manquer !

Visite commentée par l'artiste le **samedi 5 septembre** à 10h30.



ATELIER D'ORIGAMI

animé par Ambroise SCHIRMER d'Origami Alsace

adulte

📅 6-juin de 10h à 11h30

↪ Gratuit sur inscription

Venez découvrir et pratiquer l'art japonais du pliage de papier.



Programme complet sur le site mediatheques.thann-cernay.fr

Réservations au
03 89 75 40 26

CHOISISSEZ VOS BD !

adulte

📅 12-sept de 10h à 12h

↪ Gratuit sur inscription

Ami(e)s de la BD, venez partager un moment d'échange et de bonne humeur autour d'un café. Choisissez les prochaines BD qui viendront enrichir le fonds de la médiathèque.

BIB D'ÉTÉ

jeunesse

📅 8-juil de 14h à 16h30

📍 Piscine intercommunale de Cernay

↪ Gratuit

En juillet, les médiathèques se mettent au vert ! Elles investissent les jardins publics des villes, les squares, les parcs, les piscines et se transforment ainsi, au sein des quartiers et pendant quelques heures en petits lieux de rencontres privilégiées avec la lecture. Magazines, albums, mangas et autres bandes dessinées pour tous les âges seront à la disposition des familles. Au programme de "Bib' de rue" : des lectures, individuelles ou collectives, mais aussi des coloriages, des jeux, des ateliers autour du livre pour les plus jeunes, et surtout de la bonne humeur !

Et aussi :

📅 1-juil de 14h à 16h30

📍 Piscine intercommunale de Thann

📅 15-juil de 14h à 16h30

📍 Aire de pique-nique du Silberthal à Steinbach

📅 22-juil de 14h à 16h30

📍 Etang de Kerlenbach à Bitschwiller-Les-Thann



AGENDA

↪ Animations gratuites sur inscription

LES RACONTINES

avec Cassandra

De petites oreilles pour écouter une histoire, des petites mains pour explorer le livre !

📅 3-juin

🕒 à 10h30

pour les 2 - 5 ans

PLACE AU JEU !

Petits et grands joueurs, amateurs ou confirmés, venez profiter de ce temps ludique et convivial pour découvrir le jeu sous toutes ses formes.

En partenariat avec la Ludomobile Jeux m'balade

📅 3-juin 🕒 à 14h

tout public

BOUQUET DE LECTURES PARTAGÉES

De beaux albums, des voix inspirées et un public captivé. Laissez-vous emporter par les histoires offertes par les bénévoles de l'Association Lire et Faire Lire. Suivi d'une activité manuelle.

📅 17-juin

🕒 à 15h

pour les 4 à 10 ans

DES ANIMATIONS CULTURELLES

TOUTE L'ANNÉE avec la Communauté de Communes Thann-Cernay



à l'Abri Mémoire à Uffholtz

Programme complet : www.abri-memoire.org



au Relais Culturel Intercommunal de Thann

Programme de la saison 26-27 : www.relais-culturel.fr



Les informations de l'Office de Tourisme Thann-Cernay

L'Office déménage !

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre prochain déménagement.

Ce nouvel espace, plus moderne, plus accessible et mieux adapté, notamment aux personnes à mobilité réduite, a été conçu comme un véritable lieu d'échange et de proximité. Vous y découvrirez également un espace boutique, proposant des produits locaux, fabriqués en Alsace, parfaits pour offrir ou se faire plaisir.

Afin de mieux vous accueillir, de renforcer notre visibilité et de nous rapprocher encore davantage de la vie locale, notre bureau de Cernay s'installe au 2 rue de Thann, en plein cœur du centre-ville.



Faites le plein d'expériences cet été !

L'été approche à grands pas... et avec lui, tout une programmation à découvrir !

En juillet et août, laissez-vous surprendre par une saison pleine de moments à partager : visites guidées, expériences originales, rendez-vous gourmands et animations pour petits et grands rythmeront vos journées.

De la montée au clocher, à la découverte des mines, en passant par une sortie en e-bike dans le vignoble du Rangen ou encore une balade nature à Wattwiller : de quoi satisfaire toutes les curiosités !

Découvrez le programme complet sur notre site internet et dans nos bureaux d'accueil.

Organisateurs d'événements, partagez-nous vos informations pour apparaître dans notre agenda estival. Ensemble, faisons vivre l'été pour les habitants et les visiteurs !

Bougez au grand air

Avec le retour des beaux jours, profitez de nos fiches VTT, marche santé, randonnée et trail pour bouger près de chez vous.

Que vous soyez débutant ou sportif confirmé, ces parcours sont pensés pour tous les niveaux.

En solo, en famille ou entre amis, explorez le territoire au rythme de vos envies.

Et pour vous aider à choisir la sortie la plus adaptée à vos envies, nos bureaux d'accueil disposent d'une table interactive avec tous les itinéraires et points d'intérêts qu'ils comportent.

AGENDA



L'Office de Tourisme assure la **promotion des événements locaux** et communique sur internet, les réseaux sociaux, dans ses bureaux d'accueil et dans un calendrier des manifestations mis à disposition de leurs partenaires, visiteurs, touristes et habitants.

Formulaire à remplir via le lien suivant :



+ D'INFOS

2 rue de Thann 68700 Cernay

NOUVELLE ADRESSE

Tél. : 03 89 75 50 35

en Juin : Lundi à mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Judi : 14h-18h

Vendredi : 10h-12h et 14h-17h

en Juillet & Août : Lundi à samedi : 9h-12h et 14h-18h

Le dimanche : 10h-12h

Un bel été avec le Club Vosgien de Cernay

L'équipe des petits, moyens et grands sportifs du CVC continuent à arpenter régulièrement les coteaux de notre secteur. Les possibilités de balades sont tellement nombreuses et variées dans notre belle région !

L'Assemblée Générale annuelle sous la direction de son Président, Christian Schott, a eu lieu fin février à Wattwiller donnant lieu au renouvellement traditionnel du comité. Trois nouveaux membres viennent compléter cette équipe bien dynamique.

Le CVC accueille toujours de nouvelles adhésions venant compléter les groupes de randonnées, de marche nordique et de marche d'orientation.

L'activité historique, de première heure (1872 !) est la création, le balisage et l'entretien des itinéraires pédestres. Une équipe d'une vingtaine de bénévoles intervient régulièrement sur le secteur de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller.

Les randonnées à la journée ou à la demi-journée prévoient toujours des groupes de niveaux différents, permettant à chacun de participer. Par ailleurs, le club organise chaque année de courts séjours en montagne. Cette année, les destinations retenues sont Métabief (4 jours) et Samoëns (7 jours).

Venez rejoindre le CVC pour entretenir votre corps et votre esprit au sein d'une association sportive et bienveillante !

Informations auprès de Christian SCHOTT (président) : 07 71 17 20 38

par courriel : cvcernay@yahoo.fr

Plus d'infos sur le site internet : www.clubvosgiencernay.fr



Cours d'initiation à l'escalade avec le Club Alpin Thur Doller

Pour les adultes

La première session aura lieu de début octobre à fin décembre, les mercredis soirs de 18h à 20h sur 10 séances. Elle concerne la grimpe en salle mais également une initiation pour la grimpe sur site naturel. Renseignements et inscription auprès de Didier Petitjean : didier.petitjean@mailo.com

Pour les enfants

Les cours ont lieu les lundis soirs. Ils sont encadrés par un professionnel diplômé d'état et des bénévoles du club. Les inscriptions sont généralement closes début juin.

Plus de renseignements sur notre site internet :

www.clubalpin-pays-thurdoller.ffcam.fr

ou auprès de Michèle Erny : michele.erny@lilo.org



Respecter les propriétés



Information du Syndicat viticole de Cernay et environs

Le débourrement dans les vignes a débuté, les bourgeons poussent sur les sarments. Le Syndicat viticole de Cernay et environs invite les promeneurs à ne pas entrer dans les rangs des vignes. Il en est de même des personnes ayant un chien qui pourraient le laisser divaguer. L'animal un peu corpulent, en sillonnant les vignes, peut arracher des bourgeons et donc réduire la récolte. Il en est de même dans les prés qui sont fauchés pour le fourrage des animaux. Si l'herbe est piétinée ou recouverte d'excréments, celle-ci est impropre à l'alimentation du bétail et entraîne des maladies. Le syndicat agricole prie les promeneurs de rester dans les chemins et de respecter les propriétés.

Le Lien engagé en faveur de la culture et du partage

L'association « Le Lien » poursuit son engagement en faveur de la culture et du partage en organisant régulièrement des expositions de peintures au sein des locaux de l'EHPAD. Ces rendez-vous artistiques offrent aux résidents, à leurs proches ainsi qu'aux visiteurs extérieurs des moments privilégiés de découverte et d'évasion. La dernière exposition, inaugurée le 31 mars, a rencontré un vif succès. Elle a permis au public de plonger dans l'univers singulier de l'artiste Sylvie Leys Van Den Bogaert. À travers ses tableaux, elle propose une immersion poétique et colorée, inspirée de l'œuvre d'Henri Rousseau, figure emblématique de l'art naïf. Ses créations, empreintes de douceur et d'imaginaire, ont su

captiver et émouvoir les visiteurs. Au-delà de la simple exposition, cette initiative souligne l'importance de l'art comme vecteur de bien-être, de lien social et d'ouverture. En apportant la culture directement au cœur de l'EHPAD, celle-ci permet à des personnes qui ne peuvent plus se déplacer de continuer à vivre des expériences artistiques enrichissantes. Forte de cet engouement, l'association entend poursuivre cette belle aventure. Un nouvel artiste est d'ores et déjà pressenti pour une prochaine exposition, promettant encore de belles découvertes et de nouveaux moments de partage.



Des activités pour tous à Cernay avec l'Université Populaire du Rhin !



L'Université Populaire du Rhin dévoile son nouveau programme d'activités : fidèle à ses valeurs d'ouverture et de partage des savoirs, l'association propose une offre variée destinée à tous les publics, sans condition d'âge ni de niveau.

Que l'on souhaite découvrir une nouvelle passion, approfondir une pratique ou simplement s'accorder un moment pour soi, chacun peut y trouver sa place. Les disciplines proposées reflètent cette diversité : bien-être, créativité, expression corporelle ou encore savoir-faire artisanal. Une grande partie des activités débute en septembre, au moment de la rentrée, mais il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, permettant à chacun de rejoindre les ateliers

selon ses envies et son rythme. L'ensemble du programme est à découvrir en ligne sur www.universitepopulaire.fr.

À Cernay, cette dynamique se traduit par une programmation riche et accessible à toutes et à tous. Les habitants pourront s'initier ou se perfectionner au yoga, explorer des techniques de couture ou encore participer à des ateliers créatifs tels que les « créations nature ». La danse libre et les activités axées sur le bien-être complètent cette offre, pensée pour favoriser l'expression personnelle, la détente et l'échange. Ces ateliers constituent également des espaces de rencontre et de convivialité, contribuant à renforcer le lien social au sein de la commune.

Transmission de la mémoire avec les Amis du Hartmannswillerkopf

Quand la transmission de la mémoire se traduit par une rencontre sur le terrain

En 2018, les Amis du Hartmannswillerkopf avaient déjà fait venir les descendants du soldat Duvois sur les pentes du Hartmannswillerkopf (HWK), dans les pas de leur ancêtre, qui avait laissé un graffiti discret et énigmatique sur un morceau de maçonnerie (Duvois, à Our par Orchan Jura).

Le 10 mai 2025, ce n'est pas moins d'une trentaine de descendants indirects du sous-lieutenant Marcel Viollet, du 27^{ème} BCA, tué au HWK le 22 janvier 1915, qui ont posé leurs pas dans ceux de leur ancêtre.

Après une longue préparation, en relation avec la famille, le grand moment est enfin arrivé. La journée a commencé par

un moment de recueillement sur la vraie tombe de Marcel Viollet, dans le cimetière militaire français de Cernay.

A l'issue de celui-ci, ils se sont rendus à l'historial, point de départ de la randonnée, qui a commencé sur la tombe symbolique, érigée après guerre, par la mère du malheureux sous-lieutenant, dans l'ancien cimetière du camp Renié, secteur de la crête sans nom que les Amis du HWK entretiennent régulièrement.

Après un second moment de recueillement, dans la quiétude de la forêt, ils ont entamé une visite du champ de bataille, afin de présenter au mieux l'environnement dans lequel leur ancêtre a vécu ses derniers jours. La visite s'est achevée en fin d'après-midi et la famille a pu

repartir avec un souvenir vivace, d'un passé presque oublié.

Pour les Amis du HWK, une nouvelle page de transmission de mémoire a été écrite, mission des plus nobles s'il en est.



La saga de Thuramap #2 LES CONTRATS

ThurAmap a débuté sa 17^{ème} saison le vendredi 10 avril dernier à Cernay. L'association fonctionne avec un système de contrats que chaque consom'acteur passe avec le ou les producteurs de son choix pour une plus grande flexibilité. Nous allons vous expliquer le principe des contrats et les avantages pour chacun.

Pourquoi un contrat ? Un contrat direct entre le producteur et le consom'acteur fixe le tarif des produits sur la saison, la fréquence des paniers et leur composition, mais pas que... Le producteur s'engage à fournir au consom'acteur les produits demandés, à livrer des produits frais, de saison, locaux et de qualité. En connaissant à l'avance le nombre de paniers, le producteur ne cueille ou transforme que le nécessaire, cela évite les pertes et gaspillages. Le consom'acteur s'engage à venir récupérer ses produits jusqu'à la fin de la saison.

Et peut-on faire un essai avant de s'engager ? ThurAmap propose des paniers d'essai afin de tester les produits et son fonctionnement avant de s'engager pour la saison. Vous aurez alors droit à 1 ou 3 paniers, selon le producteur, sans aucun engagement. À la suite de quoi vous pourrez adhérer en toute connaissance de cause, selon vos goûts et vos besoins.

Quand débute la saison à ThurAmap ? Elle commence début avril jusqu'à fin mars, avec la possibilité de s'inscrire à tout moment. L'année est ensuite rythmée par les saisons et des moments conviviaux : ateliers, marché de printemps à Wittelsheim, portes ouvertes chez nos producteurs, partage de recettes en fonction des produits reçus (sur Facebook, Instagram et le site).



Vous souhaitez les rencontrer lors des distributions ?

C'est chaque vendredi de 18h à 18h45 à la Conciergerie du complexe sportif, rue Roger Hassenforder
Plus d'infos sur le site internet : www.thuramap.fr

THURAMAP EN ÉTÉ	
LÉGUMES ET FRUITS Fenouil, persil, courgettes, tomate, basilic, concombre, poivron, carottes, choux (fleur, brocolis, blanc, rouge, milan, rave...), salade, poireau, céleri branche, oignons... Fraises, framboises, cerises, groseilles, pêches, abricots, mirabelles...	STAR DE LA SAISON La tomate !
PROTÉINES Poulet, oeufs, steaks hachés, Produits laitiers de vache, Produits laitiers de chèvre	CÉRÉALES Farine de blé, épeautre, seigle Pains au levain (seigle, campagne, épeautre, complet, kamut, aux céréales...), Pâtes fraîches aux blés anciens
POUR LE PLAISIR Miel Bière blonde, brune, ambrée, hydromel	

Au programme

FÊTE À SAINT ANDRÉ



L'**Association des Parents et Amis de St André** organise sa traditionnelle fête annuelle. Cette année, les organisateurs proposent un véritable festival de musique avec quatre groupes qui se produiront sur scène : Maximilien Jean Hugues, Chum's, Riesling Stones et Shakatong. A côté de ce festival qui promet d'être entraînant et animé, l'association propose différentes animations telles que : balades en trike, à cheval ou en petit train, des jeux...

📅 **dimanche 7 juin** ⌚ de 10h30 à 18h 💰 5 € (tarif réduit -12 ans)

📍 parc de l'institut Saint André - 43 route d'Aspach

🍷🍴 restauration sur place (grillades, foodtruck).

FOIRE D'ÉTÉ



Les **Vitrines de Cernay** proposent leur traditionnelle foire d'été. Au cœur de cette foire, le commerce de proximité. Artisans, producteurs locaux et commerçants viendront partager leur savoir-faire, avec notamment des stands gourmands où vous pourrez retrouver des produits du terroir tels que de la charcuterie artisanale et une large sélection de fromages. Rencontres et échanges dans une ambiance conviviale !

Vous souhaitez prendre part à l'événement et tenir un stand ? Vous pouvez demander le formulaire d'inscription à l'association par courriel à contact@lesvitrinesdecernay.com ou le retrouver sur le site de la ville.

📅 **mercredi 10 juin** ⌚ à partir de 9h

📍 centre ville de Cernay

🍷🍴 buvette et restauration sur place.

PORTES OUVERTES



Le **Syndicat des Apiculteurs du Canton de Cernay et Environs** propose des portes ouvertes au "Rucher Ecole des Sources" à Wattwiller. Il sera proposé une visite du rucher.

Des moniteurs apicoles vous feront découvrir le monde des abeilles et de l'apiculture, avec des ouvertures de ruches (équipements fournis). N'hésitez pas à venir en famille !

📅 **dimanche 14 juin** ⌚ à partir de 14h

👉 entrée libre

📍 au "Rucher Ecole des Sources" à Wattwiller - rue des Châtaigniers

Retrouvez tous les événements
dans l'agenda du site internet de la ville



Scannez-moi



Au programme

BAPTÊME DE L'AIR



Le baptême de l'air des doudous fait son grand retour à l'**aéro-club de l'Ochsenfeld**. Une animation familiale et insolite qui promet, une nouvelle fois, de faire briller les yeux des plus jeunes. Le principe n'a pas changé : le temps de quelques minutes, les peluches prennent place à bord d'avions radiocommandés pour un véritable vol au-dessus du terrain.

📅 **dimanche 28 juin** 🕒 de 14h à 18h

👉 animation gratuite, pour les enfants, accompagnés de leurs parents

👉 il est conseillé d'apporter un doudou de taille adaptée pour le vol.

📍 terrain de l'aéro-club de l'Ochsenfeld - chemin de l'aérodrome

VISITE DU VIGNOBLE



Le vignoble de Cernay se visite en compagnie des viticulteurs du **Syndicat viticole de Cernay**. Au programme : l'histoire du vignoble, la plantation, la taille d'été, les cépages, les travaux au sol, les alliances mets et vins. Durée de la visite : au moins 2 heures.

📅 **les vendredis 10 juillet et 7 août** 🕒 rendez-vous à 17h

📍 départ devant la mairie d'Uffholtz

👉 15 €/personne comprenant la visite accompagnée, la dégustation, des gourmandises, le verre sommelier et un quiz

📞 Inscription par SMS ou téléphone : 06 72 79 47 50.

COL'ATTITUDE 2026



La **Communauté de Communes Thann-Cernay** renouvelle pour la 5^{ème} année consécutive son partenariat avec le Massif des Vosges et propose une étape de l'événement Col attitude. Le départ sera donné à Uffholtz pour grimper le Hartmannswillerkopf ! Le parcours fait 10 km pour un dénivelé de 593 m. Venez profiter d'une route entièrement dédiée au vélo dans une ambiance conviviale et sportive ! Venez relever le défi et gravir un col du Tour de France 2026.

📅 **samedi 5 septembre** 🕒 de 8h à 12h

👉 gratuit et sans inscription

📍 départ d'Uffholtz

🍷 🍽️ buvette et petite restauration sur place.

SHOW AERIEN



Après une édition 2024 largement saluée par le public et les passionnés, l'**aéro-club de l'Ochsenfeld** s'apprête à faire vibrer à nouveau le ciel alsacien avec son grand meeting d'aéromodélisme. Les organisateurs annoncent la participation de pilotes venus de toute la France, mais aussi de délégations étrangères, gage d'un plateau particulièrement relevé. Certaines machines inédites sont attendues. Le programme fera la part belle à la diversité : voltige spectaculaire, vols en patrouille, démonstrations techniques, passages à basse altitude et évolutions de grande précision.

📅 **dimanche 6 septembre** 🕒 de 10h à 18h

👉 entrée : 4 € - gratuit pour les moins de 16 ans

📍 terrain de l'aéro-club de l'Ochsenfeld - chemin de l'aérodrome

JOURNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE



Pour la journée européenne du patrimoine, le **Syndicat viticole de Cernay** a décidé de s'y associer pour la 4^{ème} année consécutive. Le patrimoine viticole et vinicole touche également la gastronomie et les fêtes. Le syndicat propose une exposition consacrée aux menus de grandes tables, de grandes maisons ou de grands événements, avec des documents et des objets avec des bouteilles originales, ainsi que des documents que le groupement des viticulteurs conserve dans ses collections patrimoniales.

📅 **samedi 19 et dimanche 20 septembre** 🕒 de 14h à 18h

📍 salle Saint-Urbain - 22 rue du Ballon à Uffholtz



A l'occasion de la journée du patrimoine, **TAKO-68** organise une journée consacrée au patrimoine automobile avec une exposition de véhicules anciens dont plusieurs centenaires. Dans l'après-midi est prévue une parade de plusieurs véhicules avec les centenaires en tête de cortège suivies des véhicules old et youngtimers.

📅 **dimanche 20 septembre** 🕒 de 9h30 à 17h

📍 parking du garage Courtois - 18 faubourg de Belfort

🍷 🍽️ buvette et petite restauration sur place.

EXPOSITION FRUITIERE



Cette année, l'**Association des Arboriculteurs de Cernay & Environs** fête ses 90 ans ! Depuis 1936, leurs objectifs sont : la promotion de l'arboriculture familiale, la sensibilisation à la biodiversité et aux pratiques respectueuses de l'environnement et la transmission de la richesse du savoir alsacien en arboriculture. Dans le cadre de cet anniversaire l'association organise une exposition fruitière avec vente de pommes, buvette, pâtisseries maison et commande d'arbres fruitiers. Tout au long de l'année, elle programme aussi des cours d'arboriculture, gratuits et ouverts à tous, dans les vergers-école communaux.

📅 **dimanche 20 septembre** 🕒 de 10h à 17h

📍 Espace Grün - 32 rue Georges Risler

📞 Plus d'infos au 03 89 75 45 21, arboriculteurs.cernay@gmail.com

ou sur leur site internet : arbocernayetenvirons.jimdofree.com

CROQUE MONTAGNE



Après le succès des années précédentes, le **Ski Club de Cernay** a le plaisir de vous accueillir pour sa nouvelle édition sur la terrasse de son refuge au Molkenrain ! Les randonneurs et les personnes qui souhaiteraient venir se poser dans un coin de nature et profiter d'une ambiance conviviale et chaleureuse seront les bienvenues. Au menu : petite restauration (viande fumée et salade de pommes de terre), des planchettes gourmandes, des crêpes et tartes maison ainsi que des boissons rafraîchissantes.

📅 **les 4-5 & 18-19 juillet - les 1^{er}-2 & 15-16 & 29 août**

🕒 samedis de 11h à 20h et dimanches de 11h à 16h

📍 Refuge du Molkenrain

📍 Comment accéder ?

En voiture : en partant d'Uffholtz ou de Wattwiller monter direction le Hartmanswillerkopf et prendre la direction de la ferme du Molkenrain. Suivre cette petite route jusqu'au parking en contrebas de la ferme où vous laissez votre voiture. Prendre alors le sentier GR5 descendant vers le Vieil-Armand. Un panneau du club Vosgien indique "Refuge du Sihlbach". Ce sera le 2^{ème} refuge sur votre droite.

Avec la navette des crêtes : prendre la ligne 68R043 Thann - Grand Ballon et descendre au Vieil Armand. Marcher alors jusqu'au refuge du Molkenrain en utilisant le GR5 (env. 1/2h).

A pied : en suivant les sentiers balisés par le club vosgien.

Retour en images sur les événements de la ville



21-02-26 Remise des cartes d'électeurs par Michel Sordi, Maire, aux jeunes administrés en mairie.



26-02-26 Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Mario Cracogna par M. le Maire à l'occasion de ses 35 années d'engagement en qualité d' élu à la Ville de Cernay.



24-04-26 Distribution des prix aux enfants qui ont participé au Grand Jeu de Pâques.



26-04-26 Commémoration de la Journée Nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation au Monuments aux Morts.



05-05-26 Présentation des travaux du nouveau court couvert au Tennis Club.



08-05-26 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts.



Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

Séance du 18 décembre 2025

Après approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2025, les membres du Conseil municipal ont :

- Pris connaissance des communications et décisions prises en vertu des délégations données à M. le Maire ;
- Approuvé le rapport et le débat d'orientation budgétaire 2026 ;
- Approuvé l'admission en non-valeurs de créances irrécouvrables et éteintes ;
- Approuvé l'affectation du stock du budget principal au budget annexe de l'Espace Grün ;
- Approuvé l'autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 du budget annexe de l'Espace Grün ;
- Approuvé l'autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 du budget principal ;
- Approuvé la redevance d'occupation provisoire du domaine public ;
- Approuvé l'actualisation du règlement interne des marchés publics ;
- Approuvé les subventions pour des actions spécifiques aux associations et organismes divers ;
- Approuvé les avances sur subventions 2026 aux associations et organismes divers ;
- Approuvé les subventions « en nature » aux associations et organismes divers ;
- Approuvé l'actualisation des subventions en nature aux associations et organismes divers ;
- Approuvé l'Avant-Projet Détaillé de création d'une mezzanine au Centre sportif ;
- Approuvé l'actualisation du règlement de l'exposition « Le Chevalet d'Or » ;

- Approuvé l'acquisition d'une parcelle en forêt communale ;
- Voté contre l'autorisation de morcellement parcellaire de terrains avenue d'Alsace ;
- Approuvé le programme d'actions et l'état prévisionnel des coupes 2026 de l'Office National des Forêts (ONF) ;
- Approuvé l'état d'assiette des coupes à marteler 2027 de l'ONF ;
- Approuvé la soumission de parcelles boisées au régime forestier de l'ONF ;
- Approuvé la reconduction du dispositif de soutien au ravalement de façade ;
- Approuvé les moyens matériel mis à disposition des élus et des agents (véhicules de service et téléphones mobiles) ;
- Approuvé la création d'un emploi dans le cadre du dispositif « Adultes Relais » ;
- Approuvé la création d'un emploi de vacataire (transport scolaire) ;
- Approuvé la revalorisation de la participation financière de la Ville à la protection sociale complémentaire santé ;
- Pris acte du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes Thann-Cernay ;
- Pris acte du rapport d'activités 2024 du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux.

Séance du 25 février 2026

Après approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025, les membres du conseil municipal ont :

- Pris connaissance des communications, des décisions prises en vertu des délégations données au Maire et des données essentielles de marchés publics conclus en 2025 ;

- Approuvé le budget principal ;
- Approuvé le budget annexe des panneaux photovoltaïques du centre hippique ;
- Approuvé le budget annexe de la régie de l'Espace Grün ;
- Voté le taux des impôts communaux à recouvrer en 2026 ;
- Approuvé plusieurs demandes de cofinancement pour des projets (école élémentaire les Tilleuls, centre sportif et travaux de relamping) ;
- Approuvé une demande de garantie communale pour l'association Adèle de Glaubitz ;
- Approuvé une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil périscolaire et ALSH ;
- Approuvé différentes subventions aux associations (aides à l'emploi et subventions en nature) ;
- Approuvé la convention de co-maîtrise d'œuvre avec la CeA pour la 2ème tranche des travaux faubourg des Vosges ;
- Approuvé une cession d'une emprise bâtie rue du Cercle ;
- Approuvé la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU pour un projet de verger rue Sandoz ;
- Approuvé une exonération de taxe sur la publicité extérieure ;
- Approuvé différentes délibérations concernant les ressources humaines ;
- Approuvé le nouveau de lieu de réunion du conseil municipal ;
- Donné un avis sur la fusion des syndicats mixtes de la Thur ;
- Approuvé deux motions de soutien (Territoire d'Energie Alsace et Association des Maires de France).



LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	1											
II				8								
III												
IV				5							2	
V												
VI					3							
VII							7					
VIII							4				9	
IX												
X	6											
XI												
XII												10

1	2	3	4	5	2	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Explications

Les définitions soulignées peuvent trouver leurs réponses grâce au bulletin précédent (n° de pages indiqués entre parenthèses).

Ce qu'il faut trouver

En reportant ci-après les 11 lettres des cases numérotées, vous trouverez le nom des petits pains qui accompagnaient jadis les Mannelas et qui rappelaient la crose de Saint-Nicolas.

HORIZONTALEMENT	VERTICALEMENT
I <u>Grand spectacle</u> (p. 5).	1 <u>Ces dépôts sont vraiment un outrage à la nature</u> (P. 4) – Le petit ami de Barbie.
II Douze mois - Bar-salon - Article de souk.	2 Monsieur tout le monde - A la page - Dieu du vent.
III Dieu gaulois (attention à la confusion !) - Route nationale - Mère Terre.	3 Récalcitrant à coiffer - Région de Côte d'Ivoire.
IV S'en va - Au grand détrimet.	4 Notre Province en dialecte - Notre rivière alsacienne.
V Groupe innovation et solution bois - Demi-nourrisson - Souvent pour un Allemand.	5 <u>Ouvrage défensif cernéen</u> (P. 13).
VI Soldat américain - Région désertique de l'Afrique - Au centre du culot.	6 Envie allemande - Loge provisoirement.
VII Dans - Remettre en état.	7 Chiffre - Armé, il est encore plus solide - Avalé du liquide.
VIII Singe - Bu au « five o'clock ».	8 <u>Notre archevêque</u> (P. 24).
IX Convertisseur d'énergie grâce au vent - Good luck en abrégé.	9 Victoire napoléonienne - Relieur de mots, phrases...
X <u>Cette chère Cécile est enfin libérée de sa prison</u> (P. 3) - Enlève.	10 Anciennement : nombreux – Elle a croqué dans la pomme !
XI Article renversé - Il ne manque que le U pour former un sport à XV - Version originale.	11 Région caillouteuse - <u>Ce Michel est un historien pfastattois</u> (P.24) - Aimé par les danois, doberman et consorts.
XII Carré de trois - Attrapé - Cantine des officiers.	12 <u>Cette carte est indispensable pour élire l'équipe municipale</u> (P. 6).

Réponses du n°114

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	P	O	R	T	E	D	E	T	H	A	N	N
II		B	A	N	Q	U	E	R	O	U	T	E
III	C	A	F		U			E	N	T	E	Z
IV	E	M	A		I	V	A	N		O	S	
V	N	A	L		P	E	N	T	E	S		S
VI	T		E	P	E	L	E	E			L	T
VII	E	T	M		S	O		N	I	A		J
VIII	N	O	A	H		R	I	A		N	E	O
IX	A	I	R		M	A	R	I	A	G	E	S
X	I	S	I	S		I		R		E	T	E
XI	R	E	N	O		L	E	E	B			P
XII	E	R	E	S			I		U	T	A	H
B A P T E M E D E S												
D O U D O U S												

État civil | Les grands anniversaires

Joyeux anniversaire à nos aînés de plus de 80 ans



- ANNIVERSAIRES EN OCTOBRE 2025

1	80	ans	Mme DANGEL Christiane
1	84	ans	Mme FISCHER Elisabeth
1	87	ans	Mme BRAUN Michelle
2	90	ans	Mme EHLINGER Denise
3	81	ans	M. BOUREBOUHAT Amar
3	91	ans	Mme KENTZINGER Thérèse
4	82	ans	Mme WERLY Marie Louise
5	81	ans	M. FUCHS André
5	86	ans	Mme OBERLE Helene
5	90	ans	Mme AMANN Jeanne
7	85	ans	M. GRUSSNER Bernard
7	94	ans	Mme DAGON Emilie
8	81	ans	Mme COCHE Christianne
8	82	ans	Mme MARINI Anna
9	86	ans	M. RUCCOLO Franco
9	89	ans	M. OSMANI Moktar
10	92	ans	Mme BIENTZ Bernadette
11	80	ans	Mme BOESCH Simone
11	87	ans	Mme TRAUTH Marie Odile
12	80	ans	Mme NOBLAT Marie-Antoinette
12	84	ans	Mme FRANCESCHI Annette
12	85	ans	M. LE GUEN Jean
12	91	ans	M. BLUM Aimé
12	91	ans	M. ESSLINGER Jean
13	84	ans	M. RAGAZZI Dino
14	86	ans	M. ENDLE Roland
17	86	ans	M. NACCARI Theodore
17	87	ans	Mme DAUM Violette
20	84	ans	Mme REKIMA Nekla
21	82	ans	Mme NERVEGNA Rosewitha
22	84	ans	Mme HEINKEL Simone
22	86	ans	Mme KIEFFER Rita
24	85	ans	Mme GLARDON Monique
25	82	ans	Mme KIEFFER Adélaïde
25	85	ans	Mme DAEGELEN Marthe
26	83	ans	M. WALSER Martin
26	89	ans	M. ILTIS Norbert
27	85	ans	Mme KIEFFER Marie-Therese
27	85	ans	Mme WEHRLE Christiane
28	91	ans	M. HAUCK Jean-Pierre
29	85	ans	Mme BURKHARDT Christiane
30	81	ans	M. LECOMTE Noel
31	81	ans	M. TERCERIE Daniel
31	85	ans	M. BERNARD Alin

- ANNIVERSAIRES EN NOVEMBRE 2025

2	85	ans	Mme CENTANNI Jacqueline
2	86	ans	Mme SOQUET Clémentine
2	87	ans	M. RINGENBACH Hubert
2	95	ans	Mme MEYER Elise
3	82	ans	M. SPINNER Georges
3	90	ans	M. GIELNIK Jean
3	91	ans	Mme BIANCO Irma
3	95	ans	M. FERREIRA-CARDOSO Carlos
4	80	ans	Mme LECOMTE Marie
4	81	ans	M. ABIBES Ammar
6	83	ans	M. KLEIBER Jean-Louis
7	83	ans	M. FUCHS Jean-Claude
8	84	ans	M. ETTERLEN Jean-Paul
8	90	ans	M. GLE Marcel
9	90	ans	Mme KOMMER Denise
10	102	ans	Mme SCHLAGETER Germaine
10	82	ans	M. BERTAPELLE Valentin
11	80	ans	Mme ROSSIGNOL Danielle
12	82	ans	Mme BAUERLIN Christiane
12	85	ans	Mme MANGOLD Erika
12	86	ans	Mme DELEONARDO Marie-Claire
13	80	ans	Mme SOLLAZZO Rosa
13	82	ans	Mme BIEHLER Danièle
13	89	ans	M. GIANNOTTI Jean-Baptiste
14	80	ans	Mme BIHR Simone
15	80	ans	Mme BEITES-FERN Isabel
15	82	ans	M. GUEMBOUR Messaoud
15	90	ans	Mme COURTOIS Yvette
16	92	ans	M. BULOT René
17	86	ans	M. ZIMMERMANN Jean-Marie
18	83	ans	Mme LIDOLF Charlotte
18	86	ans	M. LOCHER André
19	83	ans	Mme BADER Monique
19	85	ans	Mme TYSZKOWSKI Paulette
20	80	ans	M. FRIEDRICH Jean-Claude
20	84	ans	Mme DIETRICH Christiane
20	86	ans	M. STUTZ Jean Paul
22	81	ans	Mme PASCOLO Marie Thérèse
22	95	ans	M. FISCHER Gustave

23	80	ans	M. KIPP Jean-Paul
23	80	ans	Mme RIEDLE Marie
23	88	ans	M. BAUERLIN Maurice
23	94	ans	M. ZETTEL Armand
23	97	ans	Mme MATZIG Marie-Thérèse
24	80	ans	Mme BELTRAMELLI Nicole
24	90	ans	Mme RIBEIRO Maria
26	82	ans	M. MARELLI Claude
26	88	ans	Mme HIRZEL Suzanne
26	90	ans	Mme VIDONI Giuseppina
27	80	ans	Mme BERMOSER Monique
27	82	ans	Mme HOFFNER Marie-Louise
28	85	ans	Mme KUBICKI Rose-Marie
28	87	ans	Mme BROCH Renée
29	80	ans	M. COUVAL Noël
29	88	ans	Mme GUBIANI Maria
29	91	ans	M. CLEMENT Guy
30	80	ans	Mme FUCHS Christiane

- ANNIVERSAIRES EN DECEMBRE 2025

1	80	ans	M. BARRACCO Antonio
1	82	ans	M. GOZUKARA Ahmet
1	89	ans	M. FILA Alain
2	86	ans	Mme STANTINA Elisabeth
3	81	ans	Mme KUHN Georgette
3	86	ans	Mme ADAM Daniele
3	88	ans	Mme NUNNINGER Simone
3	88	ans	Mme REKIMA Fatima
4	82	ans	Mme BIECHELIN Béatrice
4	83	ans	M. CHERGUI Hocine
5	80	ans	M. BONNOT Georges
5	81	ans	M. JACOBBERGER Jean
5	83	ans	Mme HANSER Christiane
6	82	ans	Mme SCHWEBEL Marthe
8	80	ans	Mme BOSSLER Nicole
8	80	ans	Mme KELLER Marie-Francoise
8	86	ans	Mme FISCHER Marie
8	93	ans	Mme HATSTATT Denise
9	88	ans	M. LECOMTE André
9	90	ans	M. RECEVEUR Marcel
11	84	ans	Mme HECHINGER Sébastiana
11	86	ans	Mme GSTALDER Marie
11	86	ans	Mme HUBER Monique
11	90	ans	M. BOUSKIA Youcef
12	80	ans	M. SARROCA Maurice
12	91	ans	Mme SCHIFFMACHER Christiane
13	83	ans	Mme FREY Monique
13	91	ans	Mme DIPPONG Elisabeth
14	81	ans	Mme GUTH Therese
14	82	ans	M. AZNAR Jean
14	83	ans	Mme NACCARI Jeanne
14	84	ans	M. KUENY Raymond
14	88	ans	Mme DAUMAS Maria Del Carmen
16	84	ans	M. SIMON Bernard
16	92	ans	Mme FERBER Violette
18	84	ans	Mme KIRCHER Christiane
18	86	ans	Mme BEHRA Raymonde
20	84	ans	M. DOMINGER Aloise
21	87	ans	Mme BLUM Marlène
22	90	ans	Mme DE SOUSA MOREIRA Maria
23	80	ans	M. ESPLA Raymond
23	90	ans	Mme FLIELLER Rose
24	85	ans	Mme HIMMELSPACH Marie
24	88	ans	Mme BERNA Alice
24	89	ans	M. REKIMA Bachir
27	81	ans	Mme DUBREUCQ PERUS Brigitte
27	82	ans	Mme BEAUDOUX Monique
27	82	ans	Mme DA CRUZ Maria
27	94	ans	Mme DERUNTZ Charlotte
28	82	ans	Mme HAUCK Jeanne
28	89	ans	Mme RINGENBACH Marie
28	90	ans	Mme BRAUN Nicole
29	90	ans	Mme JUNG Anna
30	80	ans	Mme TILLIER Rina
30	87	ans	Mme BAVAU Albertine
31	85	ans	M. TIMOURI Mohamed
31	88	ans	Mme RATAICZYK Raymonde
31	90	ans	M. LEBSIR Boudjemaa

- ANNIVERSAIRES EN JANVIER 2026

1	80	ans	M. AMRHAR Mohamed
1	80	ans	M. ASLY Brahim
1	80	ans	M. EL IDRISSI Moulay
1	80	ans	M. EL KHALOUKI Ameur
1	80	ans	Mme EL MAIZI Fattouma
1	80	ans	M. TAIBI Ramdane
1	81	ans	M. AIT ABBA Amokrane
1	81	ans	M. BOUHZAM Abderrahmane
1	81	ans	M. RABIA El Fatmi
1	82	ans	M. DALGIC Zeki
1	83	ans	Mme IJOURK Essediya
1	84	ans	M. ABKARE Belal
1	84	ans	M. AZAROUA El Houssine
1	84	ans	M. MOURAD Messaoud
1	85	ans	Mme BELLOUHASSI Lala
1	85	ans	M. EL MAIZI Abdelkadir
1	85	ans	M. FISCHER Pierre
1	85	ans	M. JESEP Michel

1	86	ans	M. CHIGUER El Houssine
1	87	ans	M. BENSLIMENE Amar
1	87	ans	M. BOULBAIR Rabia
1	88	ans	Mme MOUISSY Bent Lahoucine
1	89	ans	M. HORNY Pierre
1	94	ans	Mme LAFDIL Rkia
2	87	ans	Mme ERMOLLI Joseline
3	82	ans	Mme RODRIGUE Rose-Marie
3	88	ans	Mme SCIALINO Christiane
4	86	ans	M. CISZEWSKI Arkadiusz
4	93	ans	Mme LEMBLE Yvonne
4	94	ans	Mme HAUSWALD Alice
5	84	ans	Mme JAGER Marie
7	80	ans	Mme AIT ABBA Tessadit
7	83	ans	Mme EHRET Marie
7	88	ans	Mme RUCH Simone
7	94	ans	M. STEFANUTO Gaston
8	80	ans	M. LESNIEWSKI Henri
8	89	ans	Mme HORNY Nicole
9	84	ans	M. FISCHER Andre
9	86	ans	M. CRACOGNA Mario
10	87	ans	M. WEHRLE Robert
12	89	ans	Mme SCHWINDENHAMMER Alice
13	84	ans	Mme DOENLEN Monique
15	80	ans	Mme GURY Francine
15	81	ans	Mme LEOPOLDES Marie
15	82	ans	Mme CRISTIANI Lidia
15	82	ans	M. GUTH Gerard
15	84	ans	Mme REBISCHUNG Nicole
15	88	ans	M. FRANCESCHI Michel
15	89	ans	Mme BOURNIQUE Marie
16	85	ans	Mme TURA Anne
16	88	ans	Mme PEUCH Elisabeth
16	93	ans	Mme RAMSTEIN Anne
16	95	ans	M. HUBER Jean
17	86	ans	Mme PETER Monique
17	90	ans	Mme STEFANUTO Marie-Thérèse
18	92	ans	M. RICHMANN Raymond
18	96	ans	Mme SCHNEBELEN Marie-Madeleine
19	86	ans	Mme LEMBLE Marie-Therese
19	89	ans	M. ANASTASI Teodore
20	87	ans	Mme VAVASSEUR Marie-Therese
21	95	ans	Mme BELCASTRO Carmela
23	83	ans	Mme BULME Betti
23	85	ans	Mme RUGGIERO Maria
23	85	ans	Mme WOLFARTH Agnes
23	88	ans	Mme WAGNER Danielle
24	80	ans	Mme BROCHET Anne
25	81	ans	Mme MUNSCH Denise
25	85	ans	M. MARTINS Mario
25	91	ans	Mme MIESCH Lina
26	88	ans	Mme AZEVEDO DE SOUSA Dolorès
27	82	ans	M. VOSS Jean-Paul
27	88	ans	M. MENY Gerard
27	90	ans	Mme RICHARD Marie
28	84	ans	M. FEHLMAN Jean
28	86	ans	M. BARALDO Benito
28	89	ans	Mme HOSSENLOPP Nicole
29	85	ans	Mme SCHAUER Frida
30	82	ans	Mme JAEGLER Marie
30	85	ans	Mme ALTHERR Annelise
31	81	ans	Mme KAISER Eliane
31	88	ans	Mme MARTINS Arminada

- ANNIVERSAIRES EN FEVRIER 2026

1	80	ans	Mme DRI Paulette
1	88	ans	M. CARLINO Luigi
2	82	ans	Mme WELKER Marie
2	84	ans	Mme BASSO Anna
2	84	ans	Mme FEHLMAN Marie-Thérèse
2	89	ans	Mme AUGOT Marguerite
3	80	ans	Mme MUNSCH Monique
3	81	ans	Mme ANTONI Madeleine
4	89	ans	Mme DAHLER Marlène
5	85	ans	Mme MAURO Elisabeth
5	85	ans	Mme PEREIRA GOMES Maria
5	86	ans	Mme NUNNINGER Gabrielle
5	94	ans	Mme KIELBASA Denise
8	83	ans	Mme DE FRANCESCHI Marie
9	90	ans	Mme SALAH SALAH Ardjia
10	84	ans	M. NILLY Albert
10	86	ans	Mme MARTIN Michèle
10	88	ans	M. STAUTT Fernand
10	89	ans	Mme SCHUBNEL Elisabeth
10	90	ans	Mme HUGLIN Irene
11	80	ans	Mme CISZEWSKI Maria
11	83	ans	M. BRUGGER Roland
11	83	ans	Mme EIDENSCHENK Assunta
11	84	ans	M. BERTILLON Jean
12	80	ans	M. GRAILLAT Claude
12	95	ans	Mme SCHLIENGER Yvonne
13	80	ans	Mme BARTHELEMY Marie-Laure
13	83	ans	Mme LE GUEN Christiane
13	87	ans	M. ROTOLO Guiseppe
14	83	ans	Mme BELCASTRO Jacqueline
16	90	ans	Mme LIBOLD Stanislaw
19	83	ans	M. BLANCHE Nicole
19	83	ans	Mme LASOTA Jacqueline

20	81	ans	Mme	SELTZ	Marcella
20	81	ans	M.	ZIMMERMANN	René
20	82	ans	M.	ESSNER	André
20	94	ans	M.	HOSSENLOPP	Yves
21	81	ans	M.	MARQUIS	Jean-Marie
21	85	ans	M.	WENCK	Jean-Pierre
21	91	ans	M.	RUBY	Charles
23	81	ans	Mme	BONGIBAUT	Nicole
23	82	ans	M.	DRI	Jean-Pierre
23	83	ans	Mme	SCHNEIDER	Anne
24	86	ans	Mme	SCHNEIDER	Nicole
24	91	ans	Mme	COGGIOLA	Claudine
25	82	ans	M.	LOEB	Pierre
26	81	ans	Mme	BALLAND	Maria
26	86	ans	M.	LAUCHER	André
26	89	ans	Mme	ESSLINGER	Josette
26	93	ans	Mme	DROUET	Marie
27	81	ans	Mme	BIGLER	Yvette
27	83	ans	Mme	AZNAR	Aurora
27	83	ans	Mme	GLE	Christiane
27	93	ans	Mme	CHAMIK	Renée
28	84	ans	M.	ETTERLEN	Jean-Paul
28	86	ans	M.	LEITE DA CUNHA	CAMPOS Antonio
29	82	ans	Mme	MARTIN	Liliane
29	82	ans	Mme	PODRASIK	Renée

- ANNIVERSAIRES EN MARS 2026

1	88	ans	Mme	HITTER	Paulette
1	90	ans	Mme	ANDRE	Germaine
1	90	ans	M.	EHRET	André
2	88	ans	Mme	LOSSER	Bernadette
2	92	ans	Mme	BLUM	Geneviève
2	92	ans	Mme	MOZAN	Marcelle
3	80	ans	M.	SOUIKET	Mohammed
3	84	ans	M.	MUFF	Jean,
3	87	ans	M.	MARTIN	Georges
3	92	ans	M.	SCHAAD	Rene
4	82	ans	M.	SARITEPE	Hasan
4	84	ans	M.	GODARD	Jean-Philippe
4	85	ans	M.	PETER	Paul
5	81	ans	M.	GUBIANI	Rinaldo
6	85	ans	M.	SCHWAECHLER	Dieter
7	81	ans	Mme	SEILER	Denise
7	84	ans	M.	ARDIZIO	Bernard
7	85	ans	M.	EHRET	Louis
8	86	ans	M.	LEMBLE	Raymond
9	83	ans	M.	EIDENSCHENK	Charles
9	86	ans	Mme	ZWICK	Marie-Odile
9	88	ans	Mme	BLUNTZER	Irène
10	86	ans	Mme	HATIE	Jeannette
12	85	ans	Mme	BEVILACQUA	Christiane
12	87	ans	Mme	ROSSI	Christiane
13	82	ans	Mme	BUHLER	Monique
13	83	ans	M.	HERRGOTT	Bernard
13	89	ans	M.	LIDOLF	Lucien
14	85	ans	Mme	BOULBAIR	Dahbia
14	92	ans	Mme	SCHWARTZ	Francine
14	94	ans	Mme	BEZGLASNY	Paule
15	91	ans	M.	BREINLEN	Marcel
16	81	ans	M.	GRASSER	Jean
17	81	ans	M.	BENKHELLAF	Nouar
18	82	ans	M.	LEOPOLDES	André
18	83	ans	Mme	WUST	Liliane
18	89	ans	M.	PEUCH	Hubert
18	92	ans	M.	NUNNINGER	Joseph
19	81	ans	Mme	ETTERLEN	Josephine
19	81	ans	M.	RICHARD	Albert
20	90	ans	Mme	WISS	Jacqueline
21	85	ans	M.	DANTZER	Alain
21	86	ans	M.	LORENZON	Jean
21	94	ans	Mme	COMPOINT	Simone
22	80	ans	M.	LOUEDEC	Jean-Yves
22	81	ans	Mme	DESFORGES	Odile
22	85	ans	M.	SCHNEIDER	Georges
23	80	ans	M.	CONEA	Andrei
23	80	ans	Mme	FELLAGUE	Béatrice
23	86	ans	Mme	ARNOLD	Suzanne
23	86	ans	M.	SCHMITT	Alain
23	87	ans	M.	KUSTER	Roger
24	88	ans	M.	GENESTIER	Jean
25	80	ans	Mme	MEYER	Jeannine
25	84	ans	M.	BENSLIMENE	Lakhdar
25	87	ans	Mme	PAOLONE	Pasqualine
25	90	ans	Mme	CONTE	Annunziata
25	93	ans	Mme	NAPPI	Angela
26	81	ans	Mme	THOMAS	Suzanne
26	87	ans	Mme	KOENIG	Marie
26	88	ans	Mme	HUBER	Sylvia
26	88	ans	M.	SIMON	Fernand
27	85	ans	M.	BOSSLER	Georges
27	85	ans	M.	KIEFFER	Jean Paul
27	81	ans	Mme	BERTAPELLE	Josianne
28	86	ans	M.	BURGER	Bernard
28	86	ans	M.	SITTERLE	Gaston
29	83	ans	Mme	LECOMTE	Huguette
31	84	ans	Mme	SCHMIEDER	Anita
31	89	ans	Mme	RICHMANN	Jeannine



Les mariages
Avec toutes nos félicitations !

25/10/2025	Youssef LAHBOUBE Aïcha AKKOUCHE
29/11/2025	Jérôme THOMAS Camille Marie BECHLEM
10/01/2026	Dominique Patrick JARLOT Anna CHANCE
07/02/2026	Muserref KILICIKESEN Hasan YAZGAN
14/02/2026	Gilles Fabien BOUTEILLÉ Stéphanie Anne GOMEZ
30/03/2026	Mathias, Tolunay YÜCEL Edanur TEKIN



Les naissances
Félicitations aux heureux parents
Seules les naissances dont les parents ont donné
leur accord figurent dans ce présent bulletin

- NOVEMBRE 2025

Nélyo (02/11/2025)
fils de Florian HAAG et de Angeline ERNY

Lucile, Alice, Gabrielle (19/11/2025)
filles de Charly WENDLING et
de Julie CHAUSSALET

- DECEMBRE 2025

Lya, Frédérique, Catherine (15/12/2025)
filles de Axel ANDRZEJEWSKI et
de Héloïse HAFTELÉ-STEMMELIN

- JANVIER 2026

Melih (02/01/2026) fils
de Osman TÜRKES et Julie HOUZÉ

A SAVOIR

La Ville de Cernay publie dans chaque édition de son bulletin municipal les grands anniversaires des aînés de plus de 80 ans, les naissances et les mariages cernéens. Si vous ne souhaitez pas apparaître lors d'un ou plusieurs de ces événements, vous pouvez en informer la ville par mail (cernay@ville-cernay.fr) ou courrier postal (Mairie de Cernay – 26 rue James Barbier 68700 CERNAY).

Les décès
Nos condoléances aux familles

OCTOBRE
1 MICLO née DA COSTA E CASTRO Amélia
4 MOLL Jean Baptiste
6 TERCERIE née ANDRIEU Monique Thérèse Blanche
7 GURY Raymond
8 GOEPFERT Pierrette Marie Christine
8 TSCHIRRET Norbert
16 HERBRIK Serge
17 ROESCH André Séraphin
18 MAZZOLINI née FOOS Danielle Renée
25 FAYE née SCHMIDT Magdalene
28 DANGEL née BERNHARDT Christiane Elise Cécile
31 BIHR Pierre Emile
NOVEMBRE
9 WALTER née ORLANDO Hélène Louise Victoire
13 RISACHER Elói Rémy
17 SADAoui Jean-Noël Kaci
18 SALTZMANN née LUTTENBACHER Marguerite
23 JOST née MARLY Joceline Monique
25 MAZZONI Renaud
28 MATTIONI née WELCHLIN Yvette
29 DOENLEN née OSTERMANN Marie Rose
DECEMBRE
1 HALLER née FORMET Rose Julia Marie
5 HUG née PICCINI Dina, Ida
9 GRIENEISEN née KLUMPP Astrid Colette
9 SAKET Taïeb
14 RUEFF Clément Victor
15 DE FARIA José Duarte
16 KIMMICH André
19 FERNANDEZ Frédéric André Alfred
19 HEINRICH née IHLER Denise Monique
26 PREISS Jean Frédéric
JANVIER
1 BRUMPTER Raymond Henri
2 KOLB Albert Gustave
3 WAGNER née SANCHEZ Dominique Germaine Pierrette
4 BURTSCHELL née KETTERLIN Colette Marcelle
7 MILLOT Martial Claude
12 ZUMSTEIN née ROSSE Marie Reine Jeannette
13 FREY née TUCCINARDI Maria Félice
15 SCHNEIDER Jean-Paul
18 MULLER Daniel Gilbert
21 ARNOLD Pierre Auguste
22 POLIMENI née BIANCO Angela
22 MILESI Yolande Marguerite
27 SCHOLLY née SOLARCZYK Olga
28 GERVASI Jean Pierre
30 GOBERT née ESSELIN-LICHTLE Marie-Anne Gisèle Alexandra
FEVRIER
4 GOEPP Jean-Michel Pierre
4 NATTER Claude Henri
12 SOUKI Brahim
15 USTEL née AKKILINC Besey
17 SCHINDLER née BREINLEN Béatrice, Andrée
21 BESU née LUTTENAUER Marcelle Pierrette
23 DEROZIER née MEROUANE Isabelle Saâda
23 CHRIST née WISSE Nathalie Jeannine
25 ABED Alain Seïd
27 TRESCH Christian Hubert Antoine
MARS
1 BENBOUSSAID née BOUCHECHE Zouina
5 ARGENTINO Giuseppe
5 WIRNY Bernard André
8 BRAYE née TRAUTH Marie Alice
9 BUGMANN René François André
9 HABIB née GEAS Delphine
14 KELCHLIN Gérard
18 SCHMITT née HEROLT Rosemarie
20 KREUTTER Pierre Hubert Martin Joseph
27 ANTOLCZYK née BIRY Anne Rose
WITTNER née STEMMELIN Maria Marthe Joséphine

APPLICATION MOBILE : IntraMuros
PENSEZ À LA TÉLÉCHARGER

La ville de Cernay utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Scannez-moi





du **4** JUILLET
au **22** AOÛT
2026

Na'thwr

GUINGUETTE

CERNAY

Parc des Rives de la Thur - Nasse Salon

de 18h à minuit

CONCERTS

tous les samedis sauf les 11/07 et 01/08
à partir de 20h30

**BUVETTE &
PETITE RESTAURATION
sur place**

**Cinéma
plein air
Clairière Sud
01/08
à partir
de 19h**

**PROGRAMME
COMPLET
Scannez- moi**



**Apès-midi
Sportive
16/08
Nasse Salon
14h - 17h**



Cernay

weber
Transports & Logistique